

Temps ordinaire – 25e Semaine: Jeudi

Texte de l'Évangile (Lc 9,7-9): Hérode le tétrarque entendit parler de tout ce qui se passait, et il ne savait que penser. Car les uns disaient que Jean était ressuscité des morts; d'autres, qu'Élie était apparu; et d'autres, qu'un des anciens prophètes était ressuscité. Mais Hérode disait: «J'ai fait décapiter Jean; qui donc est celui-ci, dont j'entends dire de telles choses?» (...).

L'autorité de l'État et ses limites

REDACTION evangeli.net (réalisé à partir de textes de Benoît XVI)
(Città del Vaticano, Saint-Sige)

Aujourd'hui, vue le comportement injuste du "prince", nous nous demandons: jusqu'où devons-nous obéir au pouvoir politique ? Le chrétien est lié à l'ordre juridique étatique comme à une ordonnance morale. Mais si l'État punit "être chrétien" comme tel, alors il n'exerce pas le pouvoir comme garant, mais comme destructeur du droit. Dans ce cas ce n'est pas une honte, mais un honneur, être puni. Celui qui souffre pour ce motif se place après les traces de Christ.

Christ crucifié indique les limites du pouvoir étatique et montre où ils achèvent ses droits et il devient nécessaire de résister au milieu de la souffrance. La foi du Nouveau Testament ne connaît pas des révolutionnaires, mais des martyrs: ils reconnaissent l'autorité de l'État, mais ils connaissent aussi ses limites. Sa résistance consiste en ce qu'ils font tout celui qui est au service du droit et de la communauté (bien qu'il provienne des autorités étrangères ou hostiles à la foi), mais ils n'obéissent pas quand il leur ordonne de faire le malheur.

—Seigneur-notre, Roi, nous te prions pour les autorités et t'adorons.